

Intitulé de la formation :	<b><u>FORMATEUR P.R.A.P. 2S</u></b> <b>Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Secteur Sanitaire et Social</b>
Organisation, dates & lieu :	<b>14 jours (98 heures)</b> au Centre de Kerpape à Ploemeur, répartis en 3 sessions : <b>Session 2022 : Du 11 au 14 avril + 16 au 20 mai + 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022</b> > 2+1 jours de travaux intersession selon le référentiel INRS
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les participants doivent avoir suivi la formation compétences de bases en prévention des risques professionnels auprès du réseau prévention (CARSAT, INRS).</li> <li>• Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.</li> <li>• Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte et de présentation.</li> </ul>
Méthode pédagogique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposés interactifs</li> <li>• Etudes de cas</li> <li>• Expérimentation de méthodes et d'outils</li> <li>• Mises en situation</li> </ul>
Objectifs de la formation :	<p>L'objectif de cette formation est d'acquérir les compétences et un certificat de Formateur PRAP 2S permettant de former des Acteurs PRAP 2S.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer, conduire, accompagner la mise en œuvre d'une formation PRAP intégrée à la démarche de Prévention de l'entreprise.</li> <li>• Maîtriser les risques d'atteinte à la santé liés à l'activité physique au travail : détecter, analyser, améliorer les situations.</li> <li>• Savoir organiser, animer et évaluer des journées de formation.</li> <li>• Démarche ALM : Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage.</li> </ul>
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place de l'activité physique au travail.</li> <li>• Définitions : fonctionnement du corps humain, anatomie, physiologie de l'appareil locomoteur.</li> <li>• Troubles musculo-squelettiques, risques biomécaniques, psychosociaux, environnementaux : les facteurs déterminants.</li> <li>• L'accompagnement à la mobilité (ALM) : déplacement naturels et mouvements élémentaires.</li> <li>• Outils de détection des situations présentant des risques pour la santé et analyse des déterminants de l'activité physique.</li> <li>• Recherche et hiérarchisation de pistes d'amélioration des situations à risques détectées.</li> <li>• Méthodologie de projet : conception d'une action de formation, étapes, organisation, animation et évaluation.</li> <li>• Pédagogie</li> </ul>
Public :	Personnels formateurs d'établissements sanitaires / médico-sociaux, formateurs indépendants et formateurs d'organismes de formation.

*Suite 2<sup>ème</sup> page →*

Modalités d'évaluation :	<p>Les stagiaires seront évalués individuellement sur des épreuves certificatives selon grille de certification INRS sur leur capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'entreprise ou l'établissement dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation PRAP</li> <li>• Elaborer un projet de formation PRAP en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement</li> <li>• Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité</li> <li>• Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation PRAP</li> <li>• Concevoir et organiser une formation PRAP</li> <li>• Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation</li> <li>• Utiliser différentes méthodes d'évaluation</li> </ul>
Formateur :	Formatrice de formateurs PRAP certifiée INRS
Sanction et Maintien des compétences :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de formateur PRAP 2S si réussite des épreuves certificatives</li> <li>• Maintien et actualisation des compétences : formation 4 jours tous les 3 ans obligatoires pour le maintien du certificat de formateur PRAP</li> </ul>
Formateur :	Formatrice de formateurs PRAP certifiée INRS
Tarif :	2690€ / participant